



Rudolf Ramsauer,  
directeur

*L'année de politique économique 2005 a compté quelques événements réjouissants: le succès remporté dans deux votations référendaires a permis de mettre à jour nos relations, très importantes, avec l'UE. Il faut maintenant espérer que la dernière ligne droite des négocia-*

### *Une année s'achève*

*tions de l'OMC à Hong-Kong débouchera sur un résultat positif. La mise sous toit de la loi sur le marché intérieur contribuera à réaliser une réforme interne longtemps attendue et le nouvel article constitutionnel sur l'éducation devrait aider à préciser et à améliorer la collaboration entre Confédération et cantons. Deux programmes d'allègement budgétaire ont permis de présenter enfin un budget fédéral acceptable. En 2006, il s'agira de préparer l'avenir. En tête de tâches figureront les réformes structurelles du budget – par la maîtrise des dépenses – et les nécessaires libéralisations dans le domaine des infrastructures, où nous sommes toujours à la traîne par rapport à l'Europe. – Nous remercions nos membres du fidèle soutien qu'ils continuent de nous accorder et leur souhaitons d'heureuses fêtes et une nouvelle année pleine de succès.*

@ rudolf.ramsauer@economie.suisse.ch

## Conférence de l'OMC à Hongkong: pour une approche offensive

**Dans la perspective de la Conférence ministérielle de l'OMC qui a lieu ce mois de décembre à Hongkong, economie suisse demande une libéralisation large et rapide dans les domaines des services, des biens industriels et des facilités commerciales. L'attitude suisse en matière agricole ne doit pas nuire dans les domaines où elle fait valoir ses intérêts de manière offensive.**

Après l'échec de la conférence de Cancún (2003), les attentes placées dans la rencontre de Hongkong sont élevées. Pourtant, les signaux ne portent pas à l'optimisme, et les milieux économiques, suisses et étrangers, sont inquiets. La lenteur

des négociations du cycle de Doha dans le cadre de l'OMC est décevante. Les règles multilatérales du commerce mondial satisfont de moins en moins les besoins d'une économie active à l'échelle mondiale. Les mesures de libéralisation de l'OMC peinent à suivre le rythme croissant de la division internationale du travail.

### **Les exigences concrètes de l'économie**

■ La réduction des droits de douane favorise l'écoulement de biens industriels suisses à l'étranger; il y a donc lieu de poursuivre ce mouvement. A long terme, il faudrait même tendre vers une suppression totale des droits de douane.

■ La libéralisation dans le domaine des services, par exemple dans les activités transfrontalières, est très importante pour l'économie suisse (cf. aussi p. 8 de cette newsletter). La Suisse profiterait elle-même de mesures unilatérales d'ouverture du marché.

■ Dans le transit international, les procédures de transits en douane doivent être aménagées avec plus de simplicité et d'efficacité. Une simplification et une harmonisation sont souhaitables en ce qui concerne les données et les documents.

### **L'OMC est particulièrement importante pour la Suisse**

Si la conférence ministérielle de l'OMC se soldait par un échec,

suite en page 2



Axel Braun (Roche), Rolf Schaumann (président du CA d'ABB Suisse), Rudolf Ramsauer et Gregor Kündig d'economie.suisse.

### **Point fort**

economie.suisse salue la volonté de réformer la TVA. Elle insiste pour que l'on se place dans la perspective du contribuable.

Page 2 ▶

### **Taxe CO<sub>2</sub>**

Faire un effort en matière climatique est important. Mais il ne faut pas en profiter pour créer de nouveaux impôts.

Page 4 ▶

### **Portrait d'une PME**

Les appareils de Tofwerk à Thoune analysent en quelques secondes la composition de gaz, liquides ou autres matériaux.

Page 7 ▶

### **Services**

Libéraliser le secteur des services aurait des effets bénéfiques sur le PIB. Une étude renforce l'analyse d'economie.suisse.

Page 8 ▶

# TVA: des réformes législatives et pratiques!

**Le Conseil fédéral prévoit de réviser la loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée. Outre les changements législatifs, il convient d'améliorer sensiblement l'application de la loi.**

Le Conseil fédéral prévoit une réforme radicale de la TVA. Il entend supprimer les exceptions fiscales et introduire un taux d'imposition uniforme. L'économie soutient par principe cette réforme, même si elle ne résoudra pas tous les problèmes. La plupart des nombreuses difficultés rencontrées par les contribuables perdureront, car elles ne sont pas inhérentes au système, mais découlent des pratiques de l'Administration fédérale des contributions (AFC). On citera notamment le formalisme extrême et généralisé, qui exige de produire des preuves (exportations, déduction de l'impôt préalable) et les publications, d'un abord difficile et peu pratique. D'autres difficultés résultent des déficits en matière d'information et de ruling, et d'une culture fiscale davantage fondée sur la méfiance et les sanctions que sur la coopération et le soutien aux contribuables.

## Comité consultatif: déception

L'Administration a les moyens de résoudre ces problèmes ou de contribuer à améliorer la situation. Elle peut le faire en collaboration avec l'économie et avec son soutien. Elle dispose à cette fin d'un instrument créé par le Conseil fédéral, le comité consultatif TVA. Il est composé de représentants de l'économie, des milieux scientifiques, de l'administration et du fisc. Son rôle est d'évaluer des questions en lien avec la mise en œuvre de la TVA.

Concrètement, le comité consultatif peut examiner des projets d'ordonnances et de mises en œuvres, et émettre des recommandations. Ce comité



Réformer les lois, sans oublier de prendre en compte la pratique.

pourrait contribuer à élaborer des solutions et procéder à des améliorations adaptées aux contribuables et les mettre en œuvre rapidement sans emprunter la voie législative, relativement longue. Pour y arriver, il faudrait que l'AFC ait la volonté de rechercher, en collaboration avec l'économie, des solutions acceptables. Malheureusement, pour l'heure, le comité consultatif n'a pas satisfait les attentes. Les résultats sont insuffisants, en particulier en ce qui concerne l'implication de l'économie dans le processus.

## Une pratique cohérente favorable à l'économie

economiesuisse, comme d'autres milieux, participe de

manière active aux travaux du comité consultatif afin d'obtenir des améliorations pratiques, notamment des mises en œuvre adaptées aux besoins de l'économie et des entreprises individuelles. Il faut appliquer la TVA davantage en se plaçant dans la perspective des contribuables, et donc dans la réalité économique et les procédures concrètes. Bien qu'il soit très réjouissant que le chef du Département fédéral des finances entende aller dans cette direction, un changement de mentalité semble indispensable dans l'administration. Pour simplifier la TVA, les améliorations pratiques sont aussi importantes que les réformes législatives.

@ frank.marty@economiesuisse.ch

le système commercial multilatéral dans son ensemble s'en trouverait affaibli. Pour un pays fortement intégré dans l'économie mondiale comme la Suisse, qui gagne un franc sur deux à l'étranger, les conséquences seraient sérieuses. Un système de commerce multilatéral qui fonctionne bien, doté de règles claires et qui implique des droits et des obligations, protège tout particulièrement les petites nations commerciales du protectionnisme et de la discrimination. Devant l'OMC, organisation dotée d'un dispositif réglementaire, notre pays peut défendre ses intérêts économiques de manière optimale. Par conséquent, des mesures de libéralisation supplémentaires dans le cadre de l'OMC sont vitales pour les entreprises suisses et les emplois.

## Freiner l'OMC, c'est freiner la Suisse

En Suisse, on a souvent l'impression que le cycle de Doha se focalise exclusivement sur l'agriculture. Cette impression est renforcée par l'attitude défensive de Berne dans le dossier agricole. Pourtant, les enjeux sont bien plus vastes. C'est pourquoi l'économie suisse demande au Conseil fédéral de se montrer offensif dans la défense des intérêts de notre économie. En tant que nation exportatrice, la Suisse ne peut se permettre de freiner les négociations de l'OMC. Une telle attitude serait contraire à nos intérêts et remettrait en question notre crédibilité en tant que partenaire de négociations constructif. C'est pourquoi l'économie suisse demande au Conseil fédéral de réfléchir aux priorités économiques de la Suisse.

@ gregor.kuendig@economiesuisse.ch

## Prise de position

economiesuisse vient de publier une prise de position dans laquelle elle présente son point de vue sur la Conférence ministérielle de l'OMC à Hongkong. Ce document a été publié en tant que «dossier politique». Il est disponible en format pdf sur le site [www.economiesuisse.ch/f](http://www.economiesuisse.ch/f).

# Quote-part fiscale: attention aux demi-vérités officielles

**L'OCDE a récemment publié les quotes-parts fiscales définitives pour l'année 2003. Cette statistique ne révèle toutefois que des demi-vérités, car la charge fiscale effective en Suisse est largement supérieure à la moyenne européenne.**

L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) a publié les quotes-parts fiscales les plus récentes – une grandeur qui mesure la charge fiscale d'une économie. Conformément à ces données, la Suisse occupe une position relativement favorable. En effet, la quote-part fiscale utilisée par l'OCDE n'est que de 29,5%, ce qui nous place parmi les pays les plus avantageux. Pourtant, la réalité au quotidien est toute autre: nombreux sont ceux dont le revenu disponible ne cesse de diminuer du fait de la stagnation du revenu et de l'augmentation des versements obligatoires, déjà élevés.

## Charge fiscale effective élevée en Suisse

Le mystère se dissipe rapidement dès lors qu'on examine plus attentivement la quote-part fiscale officielle: elle prend en considération uniquement les recettes fiscales, y compris les cotisations obligatoires aux assurances sociales étatiques en pour-

centage du PIB. Concrètement, elle englobe les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que les cotisations aux assurances sociales, à savoir l'AVS, l'AI, les APG et les AC. Elle ne tient pas compte des contributions aux assurances sociales obligatoires gérées par des institutions privées. Pourtant ce sont des postes de dépenses non négligeables pour les ménages: ils comprennent les primes de l'assurance maladie obligatoire, les cotisations à l'assurance accidents, à la caisse de compensation familiale ainsi que les contributions obligatoires et surobligatoires à la prévoyance professionnelle. Dans l'ensemble, quelque 56 milliards de francs (2003), soit 13% du PIB, ne sont pas pris en considération dans la quote-part fiscale officielle. Si on ajoute tous les versements à caractère obligatoire à la quote-part fiscale, celle de la Suisse atteint 42,4% pour 2003! Avec cette quote-part fiscale considérable pour les citoyens, la Suisse perd de sa superbe et se positionne même au-dessus de la moyenne des Etats européens (38,9%). L'Administration fédérale des finances tait évidemment cette réalité. Aucune statistique officielle fédérale – que ce soit le budget ou le compte d'Etat – n'en parle. Pourquoi?

## La Suisse: un cas particulier

Ces différences de définition ont leur importance pour une comparaison internationale, car la majorité des autres Etats financent des prestations semblables de l'Etat social via les recettes fiscales. La Suisse, de son côté, finance son système de santé pour une grande part via des primes d'assurance maladie obligatoires. Ainsi, la Suisse finance une part considérable des activités de l'Etat par des versements qui n'entrent pas dans la quote-part fiscale. En Suisse, plus de 40% des moyens servant à financer les prestations sociales viennent de versements obligatoires en faveur d'institutions de droit privé. En comparaison internationale, la Suisse bat également tous les records en matière de perception de recettes non fiscales (taxe pour l'élimination des déchets, par exemple). Une comparaison internationale de la charge fiscale doit absolument comparer des éléments comparables. La quote-part officielle de la Suisse ne permet pas une comparaison et doit être «interprétée avec prudence», comme l'OCDE l'écrit elle-même.

@ brigitte.lengwiler@economiesuisse.ch



Andreas Schmid

## Andreas Schmid succédera à Ueli Forster en septembre 2006

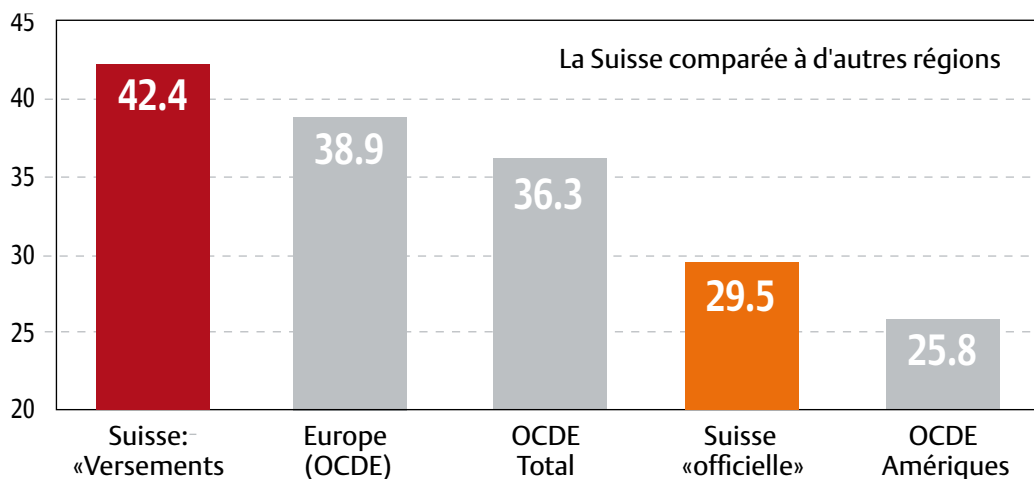
l'economiesuisse aura un nouveau président l'année prochaine: Ueli Forster, qui occupe cette charge depuis l'automne 2001, quittera ses fonctions après la Journée de l'économie de septembre 2006.

Son départ était annoncé. M. Forster avait indiqué, lors de sa réélection, qu'il n'irait pas au bout des trois ans de ce second mandat pour raisons d'âge. Il a fêté ses 66 ans en octobre 2005.

Le Comité directeur d'economiesuisse propose Andreas Schmid pour succéder à M. Forster. Né en 1957, M. Schmid est président du conseil d'administration de Kuoni Voyages Holding SA et de Barry Callebaut SA. Par ailleurs, il préside le conseil d'administration de Flughafen Zürich AG et est membre du comité de la Chambre de commerce zurichoise. En outre, il est membre du Comité d'economiesuisse depuis 2003.

Le Comité d'economiesuisse a déjà élu M. Schmid au Comité directeur. Il reviendra au Comité de le nommer président, lors de la prochaine séance, fin mars 2006. Il entrera en fonction après la Journée de l'économie.

## Quote-part fiscale 2003, en % du PIB



Source: OCDE, Revenue Statistics 1965-2004 et AFC, 2005

# La taxe sur le CO<sub>2</sub> fait fausse route

La protection du climat est un défi international que la Suisse ne peut maîtriser ni au moyen d'une taxe sur le CO<sub>2</sub>, ni par des subventions contestables versées selon le principe de l'arrosoir. C'est dans la collaboration internationale dans le cadre du centime climatique ainsi que dans la recherche et le développement que se trouvent les clés des solutions de l'avenir.

Grâce au soutien efficace de l'économie, le Conseil fédéral a approuvé en mars 2005 le principe du recours à des mesures volontaires dans le domaine de la protection du climat. Le centime climatique permettra de remédier à des défauts importants de la loi sur le CO<sub>2</sub>, par exemple d'éviter des pertes de recettes pour la caisse fédérale, ou de financer les réductions de CO<sub>2</sub> conformément au Protocole de Kyoto.

## Non aux nouveaux impôts affectés

Le Conseil fédéral veut néanmoins introduire une taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles. Selon la loi, il appartient au Parlement d'en approuver le taux par un arrêté fédéral. La commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a commencé ses délibérations et indiqué, début de novembre, qu'elle entendait entrer en matière sur la taxe CO<sub>2</sub>. Cette décision exclut, en l'état actuel, le rejet de la taxe ou une solution volontaire.



Climat: faire des efforts sans distribuer les subventions.

De nouvelles options prévoyant une affectation d'une partie de la taxe ont été discutées. Cet instrument reviendrait à introduire de nouveaux impôts affectés pour un montant annuel de 100 à 150 millions de francs, notamment pour financer des subventions selon le principe de l'arrosoir dans le domaine des bâtiments. Leurs inconvénients sont connus depuis longtemps: certaines activités sont artificiellement gonflées, ce qui renchérit les produits subventionnés et les services. En outre, ces subventions produisent des effets d'entraînement qui réduisent à néant l'amélioration de l'efficacité recherchée et privent finalement les consommateurs de moyens financiers pour les verser à l'Etat. C'est pourquoi economiesuisse rejette autant ces nouveaux impôts que la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub> qui serait nécessaire pour les introduire.

## Suspendre la taxe sur le CO<sub>2</sub>

La taxe CO<sub>2</sub> sur les combustibles que le Conseil fédéral propose doit être rejetée, au vu de la situation actuelle. Les cours élevés du pétrole ont sensibilisé les consommateurs industriels et privés. Le niveau élevé des prix affaiblit aussi fortement le prétendu effet d'incitation de la taxe. economiesuisse invite la CEATE-N, ou au plus tard le Conseil national lors de la session de printemps, à revenir sur les décisions prises précédemment et à rejeter ces projets hostiles à l'économie. Ce faisant, la Suisse ne resterait pas inactive, étant donné qu'avec le centime climatique, la base financière d'une collaboration internationale a été créée. La clé des solutions de l'avenir en matière de protection du climat réside clairement dans l'innovation et la recherche, et non dans les coûteux exercices de répartition.

@ [urs.naef@economiesuisse.ch](mailto:urs.naef@economiesuisse.ch)

## CFF Cargo: pas de nouvelles subventions

CFF Cargo a réagi à l'évolution décevante de ses affaires en lançant un programme d'économies. C'est la raison pour laquelle l'entreprise souhaite réduire la desserte ferroviaire par wagons isolés là où son maintien ne se justifie plus sur le plan économique. L'objectif est d'atteindre un résultat financier équilibré sans subventions publiques

supplémentaires à partir de 2007.

Le fait pour CFF Cargo de rationaliser le réseau suisse sur certaines distances courtes correspond à une nécessité. Il n'en reste pas moins que 95% du volume de trafic actuel seront maintenus. L'économie suisse a intérêt à posséder un système de transport par wagons isolés efficient et compétitif.

CFF Cargo a pris une décision d'entreprise. economiesuisse ne se prononce pas sur de telles décisions et part du principe que l'entreprise satisfait ses engagements contractuels envers ses clients. Il faut refuser d'autres subventions en faveur de CFF Cargo.

@ [regina.hunziker@economiesuisse.ch](mailto:regina.hunziker@economiesuisse.ch)

## Hausse injustifiée des tarifs postaux

Le Conseil fédéral a décidé d'ouvrir le marché des lettres de plus de 100 grammes dès avril 2006. Ce segment est nouvellement soumis à la TVA. La Poste suisse a sauté sur l'occasion pour annoncer - d'entente avec le surveillant des prix - une hausse des tarifs postaux pour certains envois. L'augmentation des tarifs décidée par la Poste est cependant excessive et injustifiée. Le prétexte de la soumission à la TVA ne convainc pas et il faudrait davantage s'attendre à une baisse des prix.

## Absence de concurrence

D'une part, la hausse des tarifs résulte de l'absence de concurrence sur le marché des lettres. Ainsi, malgré la réduction du monopole à 100 grammes en 2006, la Poste suisse continuera de jouir de l'exclusivité sur plus de 90% des envois. Cette ouverture partielle du marché est donc insuffisante pour attirer des concurrents susceptibles de faire baisser les prix.

## Rente de situation

D'autre part, la marge bénéficiaire de la Poste suisse dans le domaine du service universel est très confortable en raison de sa situation de monopole



dans les faits. Grâce à la nouvelle augmentation des tarifs et au maintien d'un monopole considérable sur le marché des lettres, la Poste suisse pourra encore accroître sa juteuse rente de monopole, au détriment de la clientèle. Pour enrayer ce processus néfaste - et promouvoir une véritable concurrence - les milieux économiques demandent l'ouverture rapide et intégrale du marché des lettres ainsi que la création d'un organe de régulation véritablement indépendant.

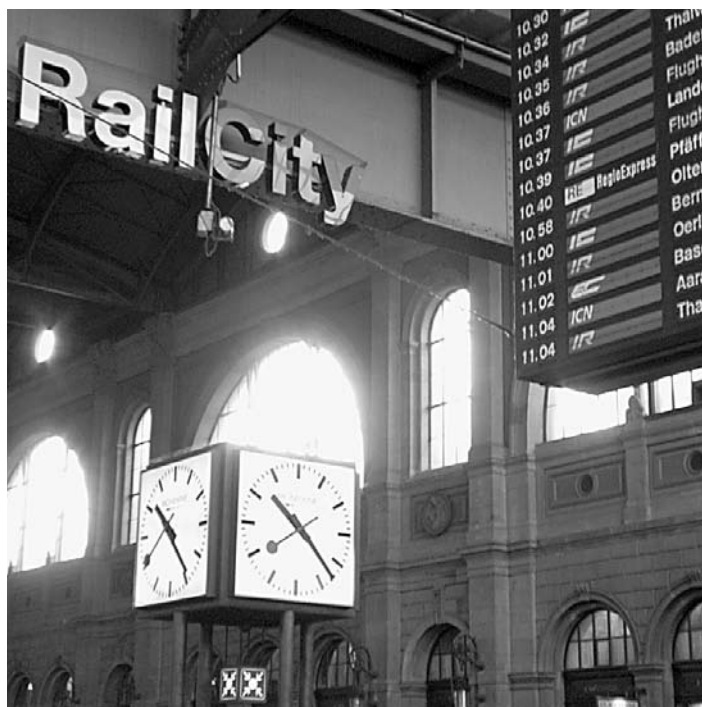
@ [jan.perret-gentil@economiesuisse.ch](mailto:jan.perret-gentil@economiesuisse.ch)

# Eclaircies dans la protection du climat

Les CFF s'engagent pour la protection durable du climat: ils participent au programme de l'Agence de l'énergie pour l'économie. La plus grande gare de Suisse en fournit la preuve.

La plus grande galerie marchande des CFF se trouve dans la gare centrale de Zurich. Elle comprend 135 magasins et 3200 m<sup>2</sup> de bureaux. Lors de la construction du bâtiment des CFF au nord de la gare, en 1995, le maître d'œuvre a veillé à appliquer des normes de construction de qualité. Aucune mesure n'a dû être prise jusqu'ici pour adapter l'enveloppe de la construction en vue d'optimiser l'efficacité énergétique.

A l'intérieur, par contre, le potentiel d'optimisation est considérable: les problèmes principaux étaient l'air conditionné et l'éclairage, pour lesquels un seul tableau de commande commun existait dans les locaux techniques. Lors de travaux de maintenance, tout le bâtiment était éclairé alors qu'une pe-



A la gare de Zurich, l'éclairage et la climatisation ont été améliorées.

tite partie des locaux seulement était utilisée.

## Eclairage par zones

Dans les locaux techniques, le tableau de commande des 188 lampes a été repensé. Des zones ont été définies, équipées cha-

cune désormais d'un interrupteur. En outre, le détecteur de mouvements n'alimente plus en électricité que le tiers environ d'une zone. Si des travaux d'entretien nécessitent davantage de lumière, il est possible d'augmenter l'éclairage ma-

nuellement. Les CFF ont également remplacé les lampes à forte consommation d'énergie, 42 watts, par des sources de lumière consommant 36 watts.

Les nouvelles commandes d'éclairage sont intégrées dans le système de commandes du bâtiment. Cette intégration a provoqué les inévitables problèmes de coordination, de sorte que la sécurité a dû être réévaluée entièrement. Avec un investissement de 21 000 francs au total, les CFF économisent plus de 30 mégawatt/heure par an. Par conséquent, la période d'amortissement est de trois ans et demi environ.

## Collaboration appréciée

Peter Sommer, de RailCity Zurich, apprécie la collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, en particulier les ateliers qui permettent d'échanger des expériences, font émerger des idées et donnent des impulsions: «Toute personne à dotée d'ouverture d'esprit sait que l'efficacité énergétique peut souvent être améliorée, sans perte de confort».

# Lutte commune contre la piraterie

ICC Switzerland a lancé une plateforme suisse contre la contrefaçon et la piraterie. Cette présence sur Internet, présentée à l'occasion d'un séminaire, doit permettre aux entreprises concernées d'échanger des informations.

La contrefaçon et la piraterie engendrent des dommages économiques majeurs à l'échelle mondiale. De plus, la piraterie diminue l'intérêt des investisseurs à investir dans des produits ou installations novateurs. C'est la raison pour laquelle ICC Switzerland s'engage, en collaboration avec l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IPI), dans un effort et une plateforme communs. L'objectif: combattre la contrefaçon et la piraterie en sensibilisant l'opinion publique et en

renforçant la coopération et la coordination entre les entreprises et l'administration.

## Toutes les activités sont menacées

A l'occasion du lancement de la plateforme, ICC Switzerland a organisé en novembre un séminaire intitulé «Stop Piracy». La plateforme Internet a fait l'objet d'une présentation détaillée. Elle permettra aux utilisateurs, toutes branches confondues, d'échanger des informations utiles en lien avec la lutte contre la contrefaçon et la piraterie. Il sera ainsi possible de communiquer des informations et des rapports et d'annoncer des événements. La plateforme interactive constitue en outre une base pour l'établissement d'un réseau de contacts de spécialistes d'entreprises, d'avocats



ou d'autorités nationales et internationales. Une liste de liens donne une vue d'ensemble des projets actuels de regroupements entre branches.

L'intérêt suscité par le séminaire ICC a montré que la contrefaçon et le piratage de produits suisses concernent les branches les plus diverses, pour des motifs très variés. Pour l'industrie horlogère suisse, par exemple, la contrefaçon affaiblit l'image des marques et ternit leur réputation. Quant aux contrefaçons de médicaments, elles représentent surtout une menace pour la santé publique: elles suscitent donc l'inquiétude tant

des entreprises pharmaceutiques concernées que des autorités compétentes en matière de médicaments.

## Sensibiliser l'opinion publique

Une campagne de sensibilisation à la contrefaçon et à la piraterie est prévue pour l'année prochaine. Il ne faut pas perdre de vue que les imitations ne profitent qu'aux faussaires. Si la contrefaçon et la piraterie provoquent des dommages commerciaux, elles sont aussi contraires aux intérêts des consommateurs à long terme et peuvent être sources de menaces pour eux. La contrefaçon et la piraterie sont le fruit du crime organisé et ne constituent pas un délit mineur.

 [urs.furrer@economiesuisse.ch](mailto:urs.furrer@economiesuisse.ch)

# Concurrence fiscale: le Luxembourg supprime son impôt sur la fortune

**Le Grand Duché envoie un signal clair contre l'harmonisation fiscale voulue par la Commission européenne.**

Le ministre des finances et de la justice luxembourgeois Luc Frieden a annoncé que son pays a l'intention de supprimer l'impôt sur la fortune frappant le rendement des placements. Le projet s'applique aux résidents du Luxembourg ainsi qu'à tous les étrangers qui souhaitent venir s'y installer, a expliqué le ministre. Le but est de faire du Luxembourg un pays où l'épargne est encouragée. La moins-value fiscale sera compensée par une retenue à la source de 10% sur les revenus d'intérêts, analogue à celle de 15% qui s'applique depuis le 1er juillet 2005 aux personnes physiques résidant dans un autre pays de l'UE.

**Attrait pour les investisseurs étrangers**

Au Luxembourg, tout résident acquitte un impôt sur la fortune à partir de 1500 euros de revenus d'intérêts annuels. Jusqu'ici, la personne qui devait acquitter le taux maximum de 38% de l'impôt sur le revenu devait en plus de cette somme payer 38% du produit de ses placements au titre de l'impôt sur la fortune. Cette taxation de la fortune sera supprimée. La mesure est destinée à renforcer l'attrait du secteur de la banque privée luxembourgeoise vis-à-vis d'autres places financières comme la Suisse ou le Liechtenstein. A l'instar de la Grande-Bretagne, le gouvernement du Luxembourg défend ainsi par des ac-

tes concrets l'attractivité de sa place financière.

Cette suppression de l'impôt sur la fortune et l'introduction simultanée d'une retenue à la source pour les «résidents» peut être considérée avant tout comme une réaction à la nouvelle directive européenne sur la fiscalité de l'épargne, entrée en vigueur le 1er juillet 2005,



Le Luxembourg joue un atout fiscal.

qui impose les paiements d'intérêts transfrontaliers. La directive en question vise à garantir un minimum d'imposition effective des revenus de l'épargne dans le pays de domicile de la personne physique concernée. La réglementation de la fiscalité de l'épargne dans ce domaine est également contraignante pour la Suisse, liée avec l'UE par un accord bilatéral.

**Concurrence effrénée entre systèmes fiscaux**

Cela fait un certain temps déjà que l'Union européenne s'efforce d'éliminer les «privileges fiscaux nationaux» et qu'elle fait la guerre à la «concurrence fiscale dommageable». Pourtant, comme le montrent les chiffres récents d'Eurostat relatifs aux taux d'imposition appliqués au capital et au travail, il existe aussi de grandes différences au sein de l'UE. Le taux d'imposition du capital est

de 6,5% en Lituanie, de 10,9% en Estonie et de 17% en Grèce. A l'autre bout de l'échelle, on trouve la France avec 35,9%, l'Irlande avec 33,3% et le Portugal avec 32,6%. La moyenne de l'UE se situe à 25,4%. Ces chiffres montrent bien que la concurrence fiscale est très intense dans l'UE malgré les efforts d'harmonisation de la

Commission européenne et que cette situation devrait perdurer.

**Utiliser les marges de manœuvre fiscales**

Le symposium sur la fiscalité internationale organisé à fin octobre par Economiesuisse à Zurich a bien mis en évidence les désirs de réforme qui se manifestent dans le domaine fiscal. Le ministre des finances de la République slovaque, Ivan Mikloš, a expliqué la simplification radicale du système fiscal slovaque selon l'approche de la «flat-tax» (impôt proportionnel) et a parallèlement contesté les projets du commissaire de l'UE en charge des questions fiscales et douanières, Laszlo Kovacs, visant à une harmonisation des impôts touchant les entreprises de l'UE. Il apparaît ainsi clairement qu'au sein de l'UE, l'hétérogénéité des systèmes fiscaux sera toujours l'expression de préférences nationales et que la marge de manœuvre qui en découle sera utilisée différemment par chaque pays pour promouvoir son attractivité. Dans ce contexte, la Suisse, qui n'est pas membre de l'UE, ne doit pas manquer de mettre elle aussi à profit son autonomie fiscale pour accroître sa compétitivité.



Florent Roduit, délégué à Bruxelles

**Des signaux encourageants mais insuffisants**

C'est sur des résultats tangibles que sera jugée la Présidence tournante britannique qui se termine à la fin de l'année. Or jusqu'ici, ces résultats se font attendre. Une certaine déception est donc perceptible actuellement dans les milieux économiques européens qui attendaient beaucoup – peut-être trop – de l'impulsion anglo-saxonne.

Les Britanniques ne ménagent pourtant pas leur peine. Sur le front extérieur, ils s'emploient à réduire les risques d'échec de la prochaine réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong. La conférence des Nations Unies de Montréal sur les changements climatiques constituera aussi un test pour les Anglais qui ont placé au sommet de leurs priorités nationales et de l'UE la question de la réduction des gaz à effet de serre, et qui s'activent à associer un plus grand nombre de pays aux efforts communs. Au plan intérieur, la priorité des priorités constitue l'adoption d'un budget européen pour la période allant de 2007 à 2013.

Après avoir œuvré sans relâche mais en coulisse jusqu'ici, les Britanniques seraient sur le point de faire aboutir un projet qui réduirait les charges de l'Union, sans toutefois toucher à la politique agricole commune. Pendant ce temps et en parallèle, le Parlement européen a fait un pas vers un régime des produits chimiques plus acceptable pour les entreprises, et un bond vers l'achèvement du marché intérieur des services. Sur cette toile de fond, le Sommet de l'UE de décembre est attendu avec une fièvre toute particulière.

# Atomes volants à Thoune

Déterminer la composition de gaz, de liquides ou de matériaux solides en millièmes de secondes, c'est possible avec la nouvelle génération de spectromètre de masse à temps de vol de Tofwerk AG.

Le domaine d'application de ces appareils est très vaste. Lors du lancement d'une navette spatiale de la NASA par exemple, la mise à feu est contrôlée à l'aide du spectromètre de masse à temps de vol (time of flight: TOF). Dans la recherche sur le climat, il permet l'analyse des poussières fines, comme la suie produite par le diesel. L'industrie pharmaceutique tire aussi profit des appareils d'analyse rapides dans l'élaboration de médicaments. Autrement dit, il est possible d'utiliser TOF dans tous les domaines où des analyses rapides et exactes de matériaux et de substances sont importantes.

## Des prototypes testés aux Etats-Unis

Tofwerk AG a été fondé il y a trois ans par les physiciens Katrin Fuhrer et Marc Gonin. Tous deux ont travaillé plusieurs années à Houston pour une petite entreprise de haute technologie. Là-bas, le TOF a été amélioré grâce à des fonds gouvernementaux de la NASA, ce qui a permis de tester des prototypes sur diverses applications, dont l'analyse biologique. Parallèlement, les physiciens ont établi leurs premiers contacts, c'est pourquoi les principaux clients sont toujours aux Etats-Unis. Tofwerk a été créé en 2002 dans le «technopark» du Laboratoire



Tofwerk AG dans la zone du LFEM à Thoune

fédéral d'essai des matériaux et de recherches (LFEM) à Thoune. Cette microentreprise a bénéficié de la publicité entourant le prix Vigier, qu'elle a remporté en 2003, le prix encourageant de jeunes entreprises suisses le plus richement doté. Aujourd'hui, elle occupe cinq physiciens et techniciens.

## Compter et trier des atomes

Comment fonctionne TOF? En simplifiant, on peut dire que les spectromètres de masse déterminent la composition d'une substance. Les éléments (des atomes et des molécules) sont comptés et triés. «Un spectromètre de masse à temps de vol ionise la substance et soumet les ions à un champ électrique, lesquels parcourent une distance après l'accélération» explique M. Gonin. Comme la masse de ces particules varie, le temps de vol varie aussi. C'est ainsi qu'il est possible d'identifier les différentes particules.



Spectromètre de masse à temps de vol (TOF)



Les fondateurs de Tofwerk AG: Katrin Fuhrer et Marc Gonin.

## Plus rapide, moins cher, plus informatif

Qu'est-ce qui fait la valeur des instruments de Tofwerk? En comparaison avec les spectromètres de masse habituels, qui procèdent par séquences et sont capables d'extraire une substance d'une masse, l'appareil de Tofwerk permet de mesurer simultanément tous les compo-

sants et d'analyser des processus très rapides. Les analyses sont jusqu'à 100 fois plus rapides. Mme Fuhrer souligne en outre les informations complémentaires précieuses, qui constituent les atouts de TOF au delà de la rapidité: «Le client n'a plus besoin de savoir quelle particule précise il cherche. Il reçoit une information complète.» C'est important pour l'analyse des aérosols, le domaine d'activité d'un client de Tofwerk. En effet, les aérosols sont des microparticules et des nanoparticules présentes partout dans l'air. L'analyse permet d'examiner chacune de ces particules.

## Contacts étroits avec les clients: une nécessité

Chaque application de TOF nécessite une adaptation aux besoins des clients. Les processus durent souvent des mois, voire des années. Les clients potentiels de la nouvelle génération TOF sont donc triés sur le volet avant de recevoir une offre. En conséquence, presque toutes les démonstrations de leurs appareils aboutissent à une vente. «Bien que les clients soient confrontés, dans un premier temps, à des coûts de mise en œuvre relativement élevés, les gains de temps, de ressources et de moyens financiers à long terme sont convaincants» déclarent à l'unisson les deux physiciens.

## Trois souhaits de politique économique

■ Ilot de cherté: la Suisse étant un marché isolé, de nombreux fournisseurs réclament jusqu'à deux fois les prix pratiqués aux Etats-Unis et dans l'UE. Pour une PME qui fournit des clients aux Etats-Unis et qui se trouve en concurrence avec des entreprises américaines, cette situation est défavorable.

■ Promotion des technologies: le gouvernement américain assure une promotion très

directe de ses PME en vue du développement de nouvelles technologies. En Suisse, des programmes semblables contribueraient aussi à passer de la recherche à la commercialisation. La Suisse doit décider si elle souhaite subventionner de nouvelles technologies ou des structures dépassées.

■ Courage: Il faut encourager la prise de risque et le courage de fonder une société en Suisse.



[www.tofwerk.ch](http://www.tofwerk.ch)

# Services: plus d'ouverture signifie plus de croissance

«Des stratégies de libéralisation réussies peuvent produire des effets économiques importants dans les branches des services», indique une étude mandatée par le Conseil fédéral. Pourquoi ce dernier agit-il différemment dans la pratique?

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) a publié début décembre le rapport sur la libéralisation des services en Suisse en comparaison avec l'UE. Ce rapport montre clairement que si la Suisse libéralisait davantage les services, son produit intérieur brut (PIB) pourrait croître de 2%.

La Suisse est en retard surtout dans les domaines de l'approvisionnement en électricité, des

télécommunications, des services postaux, du transport ferroviaire de personnes et des services d'assurance. Les services financiers, en revanche, sont considérés comme étant libéralisés de manière exemplaire en comparaison avec l'UE.

## Fossé entre la théorie et la pratique

economiesuisse se félicite de ces résultats qui confirment sa politique en matière de libéralisation et d'ouverture des marchés. On peut néanmoins se demander quelle est l'utilité de telles études si les mandataires ne mettent pas les conclusions en œuvre. Le Conseil fédéral doit agir!

@ [rudolf.walser@economiesuisse.ch](mailto:rudolf.walser@economiesuisse.ch)



Une libéralisation des services renforcerait la croissance.

## Impressum

**Editeur:** economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3; **Téléphone** 022/786 66 81, **Téléfax** 022/786 64 50, **mail** vincent.simon@economiesuisse.ch, **Web** www.economiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

## Documentation

- Prise de position «Gestion du trafic»**  
A commander (gratuit) ou à télécharger sur [www.economiesuisse.ch/f](http://www.economiesuisse.ch/f) (rubrique Publications – Prises de position)
- Prise de position «Conférence de l'OMC à Hongkong»**  
A commander (gratuit) ou à télécharger sur [www.economiesuisse.ch/f](http://www.economiesuisse.ch/f) (rubrique Publications – Prises de position)
- Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise**  
Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- Le gouvernement d'entreprise en Suisse**  
Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Politique économique – Suisse 2005»**  
Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- «Newsletter»**  
Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- «Concept des dépenses»**  
Contribution des milieux économiques au débat sur les finances politiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- «Europe – options pour la Suisse et réformes internes»**  
Brochure, 48 pages, gratuite.
- «Corporate Governance: Swiss Code of Best Practice, English, Free»**
- Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:** perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- «Point de repère»**  
Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, gratuit.
- «Service e-mail»**  
Informations hebdomadaires par courrier électronique, gratuit.
- «Concept fiscal»**  
Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.–.
- «Portrait d'economiesuisse»**  
Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

Commande  Modification d'adresse

Entreprise

Nom

Rue

Prénom

N° postal / lieu

Fonction

E-Mail

## Consultations

### 19 décembre 2005

Procédure de consultation sur l'adaptation des structures d'asile concernant la modification de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement et d'autres ordonnances  
**Contact:** stefan.brupbacher@economiesuisse.ch

### 31 décembre 2005

Mesures complémentaires dans le domaine du droit pénal nécessaire à la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.  
**Contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Ratification du Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels  
**Contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch

### 10 mars 2006

Modification du droit de bail  
**Contact:** urs.furrer@economiesuisse.ch

### 15. mars 2006

Révision du droit de la société anonyme  
**Contact:** thomas.pletscher@economiesuisse.ch et urs.furrer@economiesuisse.ch

@ Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse